



Communiqué de presse – le 4 mai 2020

La collecte des piles et batteries usagées reprend du service

Fortement ralenti par la crise sanitaire COVID 19, Corepile l'éco-organisme en charge de la collecte et du recyclage des piles et batteries, annonce une reprise progressive de sa mission.

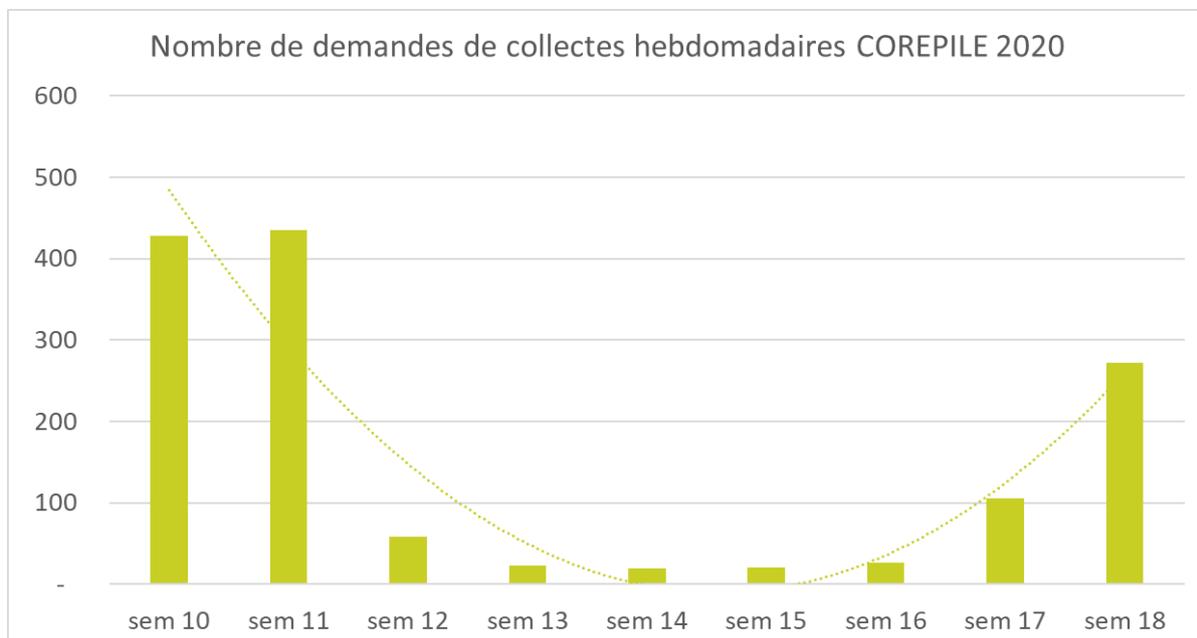
Après cinq semaines de suspension des opérations logistiques, Corepile a repris de nouveau en charge les demandes d'enlèvement de piles et batteries usagées ainsi que la distribution de ses outils de communications

Reprise progressive :

Depuis mi-avril, l'éco-organisme enregistre une reprise progressive des demandes d'enlèvement hebdomadaires (cf. graphique ci-dessous) et compte retrouver son rythme habituel d'avant confinement dès le courant du mois de mai.

Présent sur tout le territoire métropolitain et dans certains DOM (Réunion, Mayotte et Guadeloupe), Corepile est à la tête d'une filière qui a collecté 9212 Tonnes soit 460 millions de piles et batteries en 2018 via ses 32 000 points de collecte.

La fermeture des lieux accueillant du public comme les écoles, les administrations, les déchetteries et la plupart des magasins non alimentaires a conduit la filière de collecte et de recyclage à une réduction d'activité de plus de 90% entre le 15 mars et le 20 avril 2020 (semaines 12 à 16) - faute également de collecteurs disponibles face à une activité très ralentie et marginalisée en pleine crise sanitaire.



La réouverture de certains points de collecte tels que les magasins de bricolage et de plus en plus de déchetteries est concordante avec la reprise progressive des enlèvements de piles et batteries usagées par les opérateurs de collecte. Corepile rappelle à tous ses partenaires, que la situation exceptionnelle nécessite **d'adapter les délais de ramassage** qui seront probablement rallongés par rapport aux 10 jours maximum contractuels. « Corepile se félicite que la collecte reprenne même progressivement. Nos prestataires de

*collecte sont de nouveau tous opérationnels et nous avons adapté et aménagé nos activités, en vue d'une reprise totale de celles-ci très rapidement », déclare **Frédéric Hédouin, directeur général de Corepile.***

Des piles et batteries consommées pendant le confinement :

La vente de piles et batteries s'est poursuivie pendant la période de confinement, dans les grandes surfaces alimentaires comme sur internet. Cette continuité des ventes aurait compensé la fermeture des grandes surfaces de bricolage et des magasins spécialisés ainsi que la forte chute des ventes d'équipements qui incorporent des piles ou des batteries.

Pour prendre en compte l'impact de la crise sanitaire sur les ventes, Corepile n'a appelé que 50% des montants d'éco-contribution au second trimestre 2020 auprès des metteurs sur le marché de piles et batteries. Cet appel représente un montant de 1,25 millions d'euros et sa régularisation s'opérera début 2021 en fonction des chiffres de ventes sur l'ensemble de l'année 2020. Le financement de la collecte et du traitement des piles et batteries usagées est ainsi le plus possible en accord avec son marché.

Côté consommateurs qui ont utilisé fortement les piles dans leurs foyers (jeux, télécommandes, radios, appareils de pesée, thermomètres, informatique et télécommunications, etc.), Corepile a conseillé aux citoyens de « confiner » leurs stocks de piles ou batteries usagées peu encombrants ... en attendant de pouvoir les rapporter aux points de collecte habituels comme les magasins, les déchetteries ou leurs locaux professionnels.

Notons que le **secteur des urgences médicales et de la santé** en général sont également d'importants consommateurs de piles et batteries. En effet pour utiliser des thermomètres, bipers, lampes torches, talkie-walkie, glucomètres, oxymètres, tensiomètres, pompes à perfusion ou encore laryngoscopes, télécommandes, le personnel a besoin de piles et batteries portables, indispensables au bon fonctionnement de leurs services. Corepile collecte dans plus de 850 hôpitaux et centre de secours, les piles et batteries usagées.

L'éco-organisme est relativement confiant quant au report de cette partie de la collecte. Corepile est en capacité de reprendre son rythme de croisière voire d'absorber les piles ou batteries usagées en « **sortie de confinement** » dans les foyers dans les prochaines semaines avec le concours de tous : gestionnaires de bornes de collecte dans les magasins, gardiens de déchetteries et prestataires de collecte et de traitement.

Contacts presse

Agence CIA

Mélissa Bire – Elodie Laloum

06 50 02 16 38 – 06 61 41 13 05

mbire@agence-cia.com / elaloum@agence-cia.com

A propos de Corepile : Depuis 20 ans, Corepile assure - partout en France métropolitaine, en Guadeloupe, à la Réunion et à Mayotte - la collecte et le recyclage des piles et petites batteries usagées. Éco-organisme leader en France, sans but lucratif et sous agrément d'Etat, Corepile a collecté plus de 100 000 tonnes soit 4 milliards de piles usagées depuis sa création !

Plus d'informations sur : www.corepile.fr www.jerecyclamespiles.com